

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### Football – National : de retour de blessure et dans le but de QRM, Bonnevie doit refaire ses preuves

Éloigné des terrains durant presque quatre mois, le gardien Kayne Bonnevie, qui a récupéré récemment sa place dans le but de QRM, doit à nouveau tout prouver. Le match sur la pelouse de l'AS Nancy-Lorraine, le leader, ce vendredi 14 mars 2025, servira en ce sens de test.



Kayne Bonnevie a réalisé son troisième clean-sheet de la saison (en 12 matches) lors de ses retrouvailles avec Diochon le vendredi 7 mars 2025 face à Paris 13 Atletico - Photo Stéphanie Péron

*Par Victorien Lenud*

Publié: 13 Mars 2025 à 19h28

Patron ou Bonnevie ? Alors qu'elle avait été tranchée cet été au moment de la reprise du championnat, et que le sort avait décidé de s'en mêler début novembre en écartant des terrains ([à cause d'une blessure](#)) celui qui venait d'être nommé n°1 (Bonnevie), l'interrogation autour du gardien qui occupera le but de QRM est revenue sur la table dernièrement.

Mais elle ne semble pas avoir empêché David Carré de dormir puisque l'entraîneur quevillais a réinstallé l'ancien Lyonnais à son poste de titulaire dès qu'il l'a jugé apte physiquement, c'est-à-dire [lors du déplacement au Mans \(le 28 février\)](#), même si le Guyanais a d'abord retrouvé la compétition le temps d'un match avec la réserve (R1), contre Bolbec (7-0).

#### Carré préfère la verticalité de Bonnevie

*« Ce n'est pas une décision facile à prendre, nuance le technicien seinomarin. Surtout quand vous avez un deuxième gardien qui a largement le niveau du championnat de National. Les deux sont différents... Mais je suis peut-être plus sensible sur certaines qualités, notamment la verticalité que peut nous donner Kayne »,* fournit-il en guise de justification, [alors que Patron avait quitté Charleroi cet été dans l'idée d'être titulaire en Normandie](#). *« Je n'oublie pas pour autant ce qu'a fait Pierre durant les trois mois et demi pendant lesquels il a joué. Il a été performant, notamment au début. Et il montre aujourd'hui beaucoup de professionnalisme par rapport à ma décision. »*

Après avoir rongé son frein la saison dernière en Ligue 2 (deux titularisations) malgré les prestations très moyennes de Benjamin Leroy, le gardien formé à l'OL se voit donc offrir une nouvelle chance de se montrer. *« Du point de vue des coaches (Olivier Echouafni puis Jean-*

Louis Garcia) *ce que je faisais n'était peut-être pas suffisant. Je ne connais pas forcément les raisons. Mais le plus important, c'est que la concurrence soit saine et qu'elle nous tire vers le haut. »*

« Je suis conscient qu'on me donne des responsabilités »

À 23 ans, le joueur formé à l'OL va devoir se montrer à la hauteur des enjeux alors que QRM pourrait être amené à lutter jusqu'à la fin de saison pour son maintien. *« Je me retrouve dans le même état d'esprit qu'avant ma blessure, je suis conscient qu'on me donne des responsabilités et qu'il faut que je les assume. Mais je n'ai pas le droit de me plaindre, c'est ce que je voulais. »*

Quand il regarde jouer à la télévision ses potes Malo Gusto (Chelsea), Castello Lukeba (Leipzig) voire Bradley Barcola (PSG), Kayne Bonnevie s' imagine forcément un avenir au-dessus. Mais même s'il s'était illustré entre la mi-août et début novembre (10 matches), en dépit d'un certain nombre de buts encaissés (14), sa longue période d'absence lui impose aujourd'hui de tout prouver à nouveau. [Auteur d'un clean-sheet vendredi 7 mars 2025 face à l'inoffensif Paris 13](#), la tâche risque d'être bien plus relevée ce vendredi 14 mars sur la pelouse du leader nancéien, qui dispose de [la deuxième meilleure attaque de la division](#) (32 réalisations).

**AS Nancy-Lorraine – Quevilly-Rouen Métropole vendredi 14 mars 2025 à 19 h 30 au stade Marcel-Picot**

**Arbitre :** M. Perreau-Niel.

**Absences :** K. Sylva (suspendu), Pirringuel, Tré (blessés), Patron, Capron-Litique, Chibani (choix).

**QRM :** Bonnevie – Owusu, Soilihi (cap.), N. Cissé – Pionnier, Njiké (?), Leborgne, N. Diallo – Dali-Amar – Tshipamba, Y. Fortuné.

**Remplaçants (à choisir parmi) :** Bedfian (g), Dede-Lhomme, Bouekou, Vandenbossche, Jarju, Adekalom.

**Entraîneur :** David Carré.

## Paris-Normandie

### Près de Rouen. Quelles sont les attentes des recruteurs au salon Les Emplois en Seine ?

Jeudi 13 et vendredi 14 mars 2025, près de 200 entreprises présentent leurs offres d'emploi et rencontrent des candidats. Mais qu'attendent-ils vraiment ?



Par Domitille Lefebvre

Publié: 14 Mars 2025 à 08h25

Dans les allées, des centaines de candidats potentiels partent à la recherche d'un emploi. Face à eux, des recruteurs prêts à les recevoir lors d'un court entretien. Jeudi 13 mars 2025, le salon Les Emplois en Seine a fait son retour au Parc des expositions de Rouen pour une 21<sup>e</sup> édition et à cette occasion, certaines entreprises ont joué la carte de la transparence sur leur processus de recrutement.

#### Compétences ou attitude ?

« *Le sourire est quand même la meilleure des accroches, notent les recruteurs du stand d'IDEX Énergies (entreprise spécialisée dans le chauffage décarboné), le savoir-être est primordial* ». L'attitude des candidats est la première chose évaluée lorsqu'ils se présentent au stand, avant même qu'ils ne tendent leurs CV. Les recruteurs reconnaissent même, sans détour, que « *quelqu'un qui a aujourd'hui toutes les compétences requises mais dont le savoir-être laisse à désirer, [on ne le recrutera pas forcément](#)* ».

Plus loin, Orlane Marti, responsable des ressources humaines pour le CESI, école d'ingénieurs, est en charge du recrutement du personnel administratif et pédagogique de l'école. Elle juge sur un pied d'égalité les compétences et le comportement : « *lors du salon, on échange sur les compétences en s'appuyant sur le CV et je pose des questions pour savoir si la personne est motivée* ».

Orlane Marti note tout : la posture, la façon de parler, de regarder et autres attitudes du candidat. « *Parfois, la photo sur le CV me sert d'antisèche mais si le candidat m'intéresse je vais me souvenir de lui* », rassure-t-elle.

De leurs côtés, les recruteurs d'IDEX Énergies prennent occasionnellement des notes sur les CV « *mais je ne prends pas la peine de noter s'il n'y a pas de savoir-être* », insiste l'une d'entre eux.

#### Le point de vue des candidats

Qu'en pensent les principaux concernés ? Marc-Antoine s'est renseigné dans les métiers de l'industrie automobile et aérospatiale. Pour le jeune homme âgé de 25 ans, les recruteurs sont « *assez clairs* » sur leurs processus de recrutement mais « *ils attendent de nous d'être précis et de savoir quel poste on veut, or toutes les offres d'emploi n'ont pas été publiées* [sur le site internet du salon](#) ».

Lola, 22 ans, est en recherche d'un emploi court, avant de reprendre ses études en septembre. Ce n'est pas son premier salon de l'emploi et elle souhaite « *plus de transparence* », avec un meilleur descriptif [des avantages et des inconvénients des emplois](#). « *Donnez-moi envie de travailler pour vous* », encourage-t-elle.

## Paris-Normandie

### Votre ordinateur rame ? Les astuces du Repair Café de Rouen pour lui redonner un coup de jeune

Dans le cadre du Digital Cleanup Day, qui se déroule le 15 mars 2025, les bénévoles du Repair Café de Rouen partagent leurs astuces pour redonner une seconde vie à vos appareils numériques et éviter des dépenses inutiles.

*Par Marion Riaux*

Publié: 13 Mars 2025 à 21h23

Qui n'a jamais pesté contre un ordinateur qui « rame » et met une éternité à exécuter la moindre tâche ? Plutôt que de le jeter, quelques réglages et bonnes pratiques suffisent souvent à lui redonner de la réactivité. À l'occasion du Digital Cleanup Day (un événement de sensibilisation dédié au nettoyage numérique et à la réduction de l'empreinte environnementale du digital), les bénévoles du Repair Café de Rouen, qui aident gratuitement les gens à réparer leurs objets cassés, livrent leurs conseils pour prolonger la durée de vie d'un PC.

L'association rouennaise profite en effet du [Digital Cleanup Day](#) pour organiser des ateliers de sensibilisation, en lien avec la Métropole et la Ville de Rouen : « *Notre mission est d'essayer de redonner vie aux appareils qu'on nous apporte, ou de la prolonger* », détaille Jean-Claude Geslin, vice-président du Repair Café.

#### Un mot-clé : nettoyer

Parmi les nombreux objets du quotidien qu'on leur apporte, les bricoleurs bénévoles récupèrent régulièrement du numérique : « *On ne s'occupe plus des smartphones et des tablettes, c'est compliqué à gérer et il y a des personnes dont c'est le métier et qui font ça très bien. Ce qu'on reçoit le plus en numérique, ce sont des ordinateurs portables* », précise Jean-Claude Geslin.

Lionel est bénévole au Repair Café depuis quelques mois. Il met son expertise en informatique à contribution : « *90 % des ordinateurs qu'on nous ramène, c'est parce qu'ils sont trop lents à l'utilisation ou au démarrage. Il peut y avoir plusieurs causes : un disque dur trop plein, un manque de mémoire vive, un processeur trop ancien...* », énumère-t-il. Autant de facteurs qui peuvent empêcher une utilisation fluide. Mais il y a des bonnes pratiques à adopter pour éviter d'en arriver là : « *Il y a plusieurs petites astuces : se rendre dans les paramètres et désactiver les applications qui démarrent automatiquement lorsqu'on allume l'ordinateur ; désinstaller les applications inutiles ; éviter de surcharger le bureau de fichiers : s'il est trop encombré, l'appareil va mettre du temps à tout charger ; faire en sorte que le disque dur de l'ordinateur ne soit jamais plein à plus de 80 % ; utiliser des logiciels de nettoyage... En gros, il faut nettoyer régulièrement et garder le strict nécessaire* », poursuit le bricoleur bénévole.

## Des solutions pour réemployer

Ces astuces peuvent aussi être mises en application à la maison : « *Ce sont les premières choses à tenter. Si on est un peu à l'aise avec le matériel, on peut effectuer un premier diagnostic soi-même : en allant dans le gestionnaire des tâches, on peut constater le niveau d'utilisation du disque dur, de la mémoire vive et du processeur. Ça peut déjà être un bon indicateur. Mais après, si on ne sent pas à l'aise, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide, au Repair Café par exemple* », indique Lionel.

Lors des permanences de l'association, les bénévoles ont un rôle de guide, surtout en ce qui concerne les appareils numériques : « *On va surtout donner des conseils et indiquer la marche à suivre. Si l'appareil est réparable, l'objectif c'est qu'il ne finisse pas jeté. Par exemple, si on change un disque dur, on peut vider l'ancien et le réutiliser en tant que disque dur externe. Si un ordinateur ne supporte pas la nouvelle version de Windows, on peut le formater et installer Linux, qui est un système d'exploitation moins gourmand. Il y a souvent des solutions* », illustre Jean-Claude Geslin. La preuve qu'avant de jeter, il faut toujours penser à réparer.

Association Repair Café. Contact : [contact@repaircaferouen.net](mailto:contact@repaircaferouen.net) ou sur Facebook : [Repair Café Rouen](https://www.facebook.com/RepairCaféRouen) – Inscriptions aux ateliers sur le site internet : [repaircaferouen.net](http://repaircaferouen.net)

## Recycler les appareils numériques usagés



Dans le cadre du Digital Cleanup Day, la Ville de Rouen et la [Métropole](#) ont organisé plusieurs actions destinées à sensibiliser le public au nettoyage numérique. Les deux collectivités ont notamment installé des boxes de collecte afin de récupérer les appareils numériques usagers. À Rouen, [neuf « Ecobox »](#) ont été installées à différents endroits : dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville, dans les six bibliothèques municipales, au centre Malraux et au Labo Victor Hugo. On peut y déposer des smartphones, des ordinateurs portables, des consoles et tout autre appareil numérique jusqu'au 31 mars 2025.

Une fois la collecte terminée, toutes les boxes seront vidées par la société Ecologic, avec laquelle la Ville est partenaire : « *Les équipements seront envoyés dans un de leur centre de traitement en région parisienne pour être dépollués et recyclés* », précise la mairie. Les matières récupérées vont ainsi contribuer à produire de nouveaux équipements sans avoir recours à de nouvelles ressources.

## « Un marché historique » : petite révolution dans le monde des déchets à Rouen

C'est une petite révolution : à partir de ce 31 mars 2025, ce n'est plus Veolia qui est en charge du ramassage des poubelles dans une partie de la Métropole de Rouen. Explication.



Le ramassage des poubelles va changer à Rouen. On vous explique. (©TR/76actu)  
Par [Thomas Rideau](#) Publié le 14 mars 2025 à 7h52

Petite révolution dans **le monde de la poubelle** à [Rouen \(Seine-Maritime\)](#). Veolia, délégataire historique en charge du ramassage des déchets sur la zone « nord-est » de la Métropole, **a perdu le marché**. Et dès le 31 mars 2025, c'est son remplaçant, basé dans les Yvelines et qui répond au nom de **Sepur**, qui va prendre la relève dans ce marché d'un montant de presque 50 millions d'euros.

### Un marché historique pour Veolia

« Nous déplorons [cette] perte », indique Veolia à *76actu*. « Ce marché [était] [un marché historique](#) pour Veolia depuis plus de 20 ans. » Mais l'argument **historique** n'a finalement que peu de poids lors d'un changement de délégataire.

« On remet  **systématiquement les pendules à zéro**  », confirme Olivier Gregoris, directeur de la maîtrise des [déchets](#) à la Métropole de Rouen. Tous les huit ans, le marché est remis en jeu. « Il y a une analyse technique de certains nombres de critères, sur l'environnement, la réactivité... On juge sur dossier », note-t-il.

D'après lui, Veolia a été battu « au global. Il n'y avait pas de domaine où Veolia était vraiment derrière ». Et d'ailleurs, « il n'y a pas de reproche à leur faire sur leur qualité de travail », précise-t-il. Mais, entre les lignes, on comprend que Sepur a convaincu sur **ses engagements de réactivité**.

### Plus de réactivité ?

« Ce qui va changer, c'est l'arrivée du numérique massivement dans les camions. On aura des éléments pour plus de réactivité : des signalements de défaut, des corrections plus réactives. » D'autant plus que des camions **bien plus modernes et écolos** vont rejoindre la flotte « début 2026 ».

Et pour les usagers ? Qu'est-ce que ça change ? « Idéalement, **on ne voit pas la différence** », assure Olivier Gregoris. Même chose d'ailleurs pour les salariés qui gardent leur poste. Exception faite, forcément, pour l'équipe encadrante. Malgré tout, Veolia pourra se targuer d'avoir obtenu un lot de consolation. En effet, l'entreprise a remporté un marché (de moins de 9 millions d'euros) avec [la Métropole de Rouen](#) qui concerne la gestion des biodéchets.

## Pesticides en Seine-Maritime : découvrez à quel point votre commune est exposée

Des données collectées et rendues publiques par diverses associations recensent l'utilisation des pesticides sur le territoire national. Focus sur la Seine-Maritime.



Votre commune est-elle exposée aux pesticides ? (©Archives/Jean-Paul Barbier)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 13 mars 2025 à 7h56

Des données, accessibles au grand public, recensées et publiées entre 2024 et 2025 sous la forme de cartographies et de graphiques par diverses associations, dont **Solagro** et **Génération Futures**, permettent d'y voir plus clair sur l'utilisation des pesticides sur notre territoire. Alors, qu'en est-il pour [la Seine-Maritime ?](#)

### Une utilisation importante des pesticides en Seine-Maritime

Une première carte, dont nous avons déjà fait l'écho il y a quelques années dans [cet article](#) (qui s'appuie sur des données de 2020), quadrille l'ensemble de la France et répertorie les fréquences de traitements par des produits phytosanitaires en se basant sur l'IFT, l'indice de fréquence de traitement phytosanitaire.

Mise à jour fin 2024, [cette cartographie](#) offre aujourd'hui un comparatif entre 2020 et 2022, et montre au regard du coloris rougeâtre qui peint la Seine-Maritime, que l'utilisation des pesticides est toujours importante dans le département.

Cet outil a pour ambition de « porter à la connaissance de tous les données communales sur l'usage des pesticides », relate Caroline Gibert, responsable de l'activité agroécologie et biodiversité chez Solagro. Et d'ajouter : « Ces données ont ainsi vocation à inciter les acteurs et décideurs publics d'accompagner les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques. »

Bruno Ledru, éleveur à Bosc-Guérard-Saint-Adrien et président de la FNSEA76, répond : « Je ne connais pas un paysan qui est content d'en mettre. On est toujours dans un objectif de réduction, et il faut arrêter de faire croire qu'on fait exprès de polluer. On sait que les agriculteurs français travaillent très bien et sont très contrôlés. Je n'ai rien à cacher sur nos pratiques ».

### La méthodologie utilisée

Par ailleurs, le président de la FNSEA76 s'interroge sur la méthodologie de l'association pour produire sa cartographie : « Ils n'ont aucun itinéraire technique par parcelle, donc ils ne peuvent pas savoir exactement l'utilisation de pesticides par commune. »

Sur [son site Internet](#), Solagro explique sa méthode de calcul, qui met en lumière **l'indice de fréquence de traitement phytosanitaire (IFT) communal**, « une estimation du niveau d'utilisation des pesticides pour chaque commune française sur la base de l'assolement de la commune, du type de pratique (conventionnelle ou bio) et des IFT régionaux de référence issus de données statistiques ou locales ».

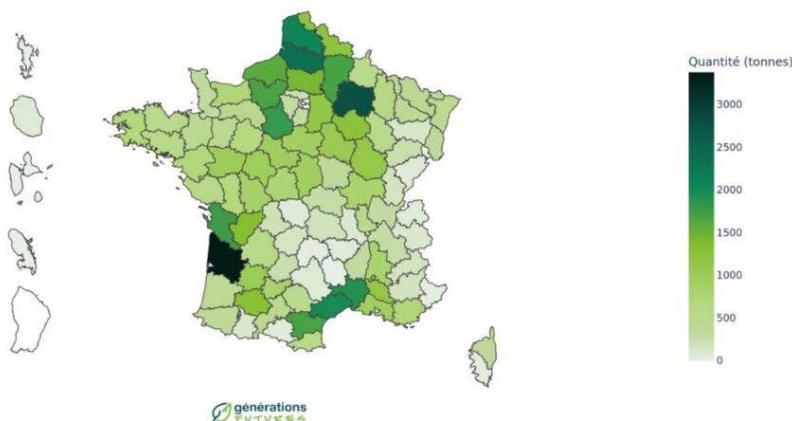
Cette carte croise des données tels que :

- les données parcellaires du Registre Parcellaire Graphique (RPG) qui donne accès à toutes cultures ;
- les enquêtes Pratiques Culturelles concernant les grandes cultures, l'arboriculture, la viticulture et le maraîchage qui donne un IFT moyen décomposé (insecticides, fongicides, herbicides et traitements de semences) par ancienne région administrative ;
- les parcelles en bio fournies par l'Agence bio.

Un second outil, produit par l'association Générations Futures, accessible depuis [ce lien](#) sous la forme là encore d'une carte, permet cette fois-ci de visualiser **quels sont les pesticides chimiques les plus achetés par les agriculteurs**, en fonction de leur code postal déclaré.

Cet outil se décline par une autre carte (voir ci-dessous), développée elle aussi par Générations Futures, qui permet de constater ces données à l'échelle départementale. Ainsi, en 2022, près de 66 000 tonnes de substances ont été achetées en France, dont environ 1600 pour la Seine-Maritime, ce qui classe le département en 12e position à l'échelle nationale. Sur notre territoire, les substances les plus achetées sont l'huile de vaseline, le prosulfocarbe, le glyphosate, la Pendiméthaline ou encore le soufre.

**Total de Substances** acheté par département en 2022  
(Total acheté en France : 66497.2 tonnes)



La carte Géophyto, développée par Générations Futures, est un outil interactif qui vous permet de visualiser quels pesticides chimiques sont le plus achetés dans votre département. (©Générations Futures)

### **Pourquoi utilise-t-on autant de pesticides en Seine-Maritime ?**

Pourquoi utilise-t-on autant de pesticides en Seine-Maritime ? Interrogé en 2022, Philippe Pointereau, alors délégué au développement de Solagro, avançait plusieurs facteurs. « Il y a des cultures très traitées, comme les pommes ou la pomme de terre », soit des cultures que l'on retrouve en nombre en Seine-Maritime, avec également le blé ou encore le colza.

Le climat a également un impact sur l'utilisation de ces substances chimiques. En effet, la pluie et l'humidité participent activement au développement de champignons parasites.

« Plus il pleut et plus nos plantes sont malades. J'arrêterai de soigner mes plantes quand on arrêtera de soigner les gens », souffle Bruno Ledru, le président de la FNSEA76. Et d'ajouter : « Si on n'utilisait pas de pesticides, on ne parlerait pas de prix bas dans nos supermarchés. Il faut savoir ce que l'on veut ».

### **Les dangers des pesticides sur la santé**

Si l'on se réfère au [ministère de la Santé](#), les dangers des pesticides sont nombreux : « Des études épidémiologiques ont mis en évidence des liens entre l'exposition aux pesticides et le risque d'apparition de pathologies cancéreuses, neurologiques ou encore de troubles de la reproduction, en particulier en milieu professionnel. »

Dans [son plan Écophyto 2030 dévoilé en mai 2024](#), la France envisage une réduction des produits phytosanitaires et a maintenu l'objectif de réduction de 50 % de leur usage d'ici à 2030 « tout en veillant à donner aux agriculteurs les moyens de s'adapter ».

## Paris-Normandie

### Journée internationale du sommeil : quelles habitudes adopter pour passer des nuits tranquilles ?

En cette 25e journée internationale du sommeil qui aura lieu le 14 mars 2025, voici quelques conseils pour passer des nuits plus tranquilles.



Par la rédaction

Publié: 14 Mars 2025 à 07h44

Les troubles du sommeil comportent des risques pour la santé des personnes qui en souffrent. Développement de maladies cardiovasculaires, troubles de l'humeur et diminution des capacités cognitives sont les risques encourus lorsque l'on dort mal. Si nous ne sommes pas tous égaux face à la « dette de sommeil », quelques habitudes peuvent être adoptées facilement pour passer des nuits plus tranquilles.

#### Hygiène de vie

Il n'existe pas de solutions miracles pour bénéficier d'un sommeil réparateur à 100 %. Toutefois, quelques habitudes simples à respecter peuvent améliorer votre situation. « On évite le café, le thé, l'alcool, le tabac, les activités physiques trop tardives. On se lève à heure régulière... Le sommeil fonctionne beaucoup avec la veille », nous indiquait la spécialiste du CHU de Rouen [Marie Netchitaïlo](#).

#### Limiter les écrans

Les écrans auxquels nous sommes confrontés en permanence jouent un véritable rôle d'excitant. Ainsi, les spécialistes conseillent de les limiter passer une certaine heure pour favoriser le sommeil.

#### Alimentation

Avoir une alimentation équilibrée, aussi bien en quantité et qu'en qualité, est une variable d'ajustement. Il est nécessaire de suivre des horaires réguliers pour ses repas. La viande rouge, les aliments gras et les épices sont à proscrire le soir. Les spécialistes recommandent de privilégier des aliments simples à digérer.

Pour un adulte, il faut en moyenne entre 7 et 8 heures d'endormissement par nuit afin de ne pas être « en dette » de sommeil.

## La Gazette des communes

### Assurances des collectivités : vers une reprise en main publique ?

Publié le 13/03/2025 • Par [Romain Gaspar](#) • dans : [A la une](#), [A la Une finances](#), [Actu experts finances](#), [France](#)



ASSURANCE CONCEPT relief - Adobe Stock

Face à l'explosion des primes, des franchises et à la résiliation des contrats d'assurance, un nombre croissant de maires appellent à la mise en place d'une solution publique pour garantir la pérennité des services locaux. Mais cette solution ne fait pas l'unanimité au moment même où les décisions politiques du gouvernement tardent à se concrétiser, bien que François Bayrou ait assuré dans une lettre récente qu'il allait "traiter cette question dans les meilleurs délais".

La sortie de crise reste encore un horizon lointain pour de multiples collectivités locales confrontées aux difficultés d'assurance.

En dépit des recommandations [du rapport gouvernemental de mai 2024, mené par Alain Chrétien, maire \(Horizons\) de Vesoul \(Haute-Saône\), et l'ex-président de Groupama, Jean-Yves Dagès](#), de plus en plus de maires appellent à une reprise en main publique de l'assurance des collectivités. Face à l'explosion des primes, des franchises et des résiliations unilatérales, ils plaident pour la création d'une structure publique ou parapublique, afin d'éviter de se retrouver sans assureur et de garantir la pérennité des services publics locaux.

#### Un « droit à l'assurance »

L'Association des petites villes de France (APVF) a donné le ton lors de sa cérémonie de vœux, le 22 janvier dernier, au Musée de la Poste à Paris. Son président, Christophe Bouillon, maire (PS) de Barentin (Seine-Maritime), a appelé à instaurer un « droit à l'assurance pour les collectivités locales ».

Il propose la création d'un « acteur public » qui ne viendrait pas concurrencer les assureurs privés mais élargirait l'offre, tout en adaptant un Code des marchés publics jugé « obsolète ».

Un cri d'alarme repris devant la commission des finances du Sénat, mardi 4 mars. « Aujourd'hui, les opérateurs privés ne répondent plus à nos sollicitations », a dénoncé Charlotte Goujon, maire (PS) du Petit-Quevilly (Seine-Maritime), dont le contrat d'assurance

a été résilié après les émeutes de l'été 2023. « Nos écoles, nos équipements publics sont en jeu. L'État doit prendre ses responsabilités ! », a-t-elle insisté.

Même son de cloche à Dinan (Côtes-d'Armor), où le maire Didier Lechien (Horizons) a déploré un marché boudé par les assureurs français. Sa ville qui compte 75 monuments historiques est désormais assurée par des compagnies américaine et japonaise. « Ce n'est pas notre sinistralité qui pose problème, mais la rentabilité du secteur. Les compagnies préfèrent les particuliers et les entreprises », a-t-il regretté.

### **Un risque systémique**

Ils ne sont pas les seuls à s'en plaindre. Ces derniers mois, la situation du marché de l'assurance des collectivités locales ne s'est pas améliorée selon de nombreux élus locaux. « Depuis que la bulle a explosé après des tarifs en perpétuelle baisse à cause de la Smacl et d'assureurs étrangers, beaucoup d'assureurs se sont retirés du marché », a alerté Alain Chrétien lors d'un colloque organisé le 31 janvier par le SNDGCT et l'ADGCF.

Désormais, « un oligopole composé de la Smacl et de Groupama » s'est formé, accompagné d'une « explosion des tarifs et des indemnisations ». Si la hausse des risques climatiques et des émeutes joue un rôle dans cette crise, elle n'en est pas l'élément déclencheur. « Le gendarme de l'assurance, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), n'a pas fait son travail », poursuit-il, soulignant le manque de régulation dans ce secteur.

Selon lui, la situation pourrait encore s'aggraver : « On n'est pas à l'abri de la disparition d'assureurs. Si nous ne faisons rien, la prochaine crise sociale ou climatique entraînera l'effondrement du système d'assurances des collectivités. »

### **Une franchise élevée pour les catastrophes naturelles**

Parmi les récentes victimes, la commune de Rive-de-Gier (Loire) a eu la mauvaise surprise, après l'incendie de sa mairie lors des émeutes urbaines liées à la mort de Nahel pour un coût d'environ 3,5 millions d'euros, de se voir résilier son contrat d'assurance par Groupama à la fin de l'année 2023. Le maire, Vincent Bony, a réussi à en obtenir un nouveau auprès de la Smacl, mais à une condition écrasante : une franchise de 2,5 millions d'euros pour les violences urbaines.

Et quand la commune a subi des dégâts liés aux crues du 17 octobre, estimés à 2 millions d'euros, il a découvert qu'aucune indemnisation ne viendrait. La cause : une réforme récente du code des assurances qui impose l'alignement sur la franchise la plus élevée du contrat en cas de catastrophe naturelle.

« On ne m'a jamais prévenu de cette réforme. C'est du foutage de gueule complet car c'est une année d'investissement qui part en fumée. On a l'impression qu'on s'essuie les pieds sur nous », fulmine Vincent Bony, auprès de La Gazette. Contactée, la Smacl répond qu'elle n'a pas demandé cette réforme et a déjà sollicité une modification auprès de Bercy, précisant qu'elle n'a pas les moyens financiers de réduire les franchises après avoir remboursé 65 millions d'euros à 75 % des communes touchées par les récentes violences urbaines. « Le gouvernement doit absolument changer ce décret avant l'automne et de futures

inondations. C'est la double peine ! Le secteur privé ne peut pas tout gérer. Il est temps de créer un pôle public », lance le maire, déterminé.

### **Une décision historique du Bureau Central de Tarification**

À Breil-sur-Roya, le maire (LR), Sébastien Olharan, également ne cesse de dénoncer ses péripéties avec les assureurs après les ravages de la tempête Alex. Après la résiliation de son contrat d'assurance par la Smacl fin 2024 et un appel d'offres sans succès, il a pris un arrêté interdisant toute catastrophe naturelle sur son territoire, en guise de protestation.

Grâce à un recours auprès du Bureau Central de Tarification (BCT), il a obtenu que cinq assureurs (Groupama, Allianz, Axa, Swisslife et Generali) soient contraints d'assurer la commune, mais à un tarif près de sept fois plus élevé que son ancien contrat, et pour seulement un an. Bien que la décision soit historique, elle reste loin d'être la solution idéale. « C'est mieux que rien mais la décision du BCT reste insuffisante. Je vais devoir repartir avec mon bâton de pèlerin en quête d'un assureur pour l'an prochain. Il faudrait mettre en place un système mutualiste avec un fonds public où toutes les collectivités locales cotiseraient, car le patrimoine public est en danger », regrette Sébastien Olharan.

### **Les décisions gouvernementales se font attendre**

Les maires haussent le ton car près d'un an après la remise du rapport Chrétien-Dagès, les solutions demeurent inexistantes. Seule une refonte du guide de passation des marchés publics a été engagée par Bercy avec l'AMF, l'Association des maires ruraux de France et plusieurs assureurs (Smacl, Groupama, Axa, Allianz, MMA) et France Assureurs pour faciliter le dialogue entre assureurs et collectivités locales lors de la passation de marchés publics. Cette réécriture devrait aboutir au premier semestre 2025.

[Dans un communiqué récent](#), l'AMF a dénoncé l'inaction du gouvernement, soulignant que « les mesures préconisées n'ont pas été prises en compte par les gouvernements successifs ». Pourtant, les recommandations ne manquent pas : en plus de celles du maire de Vesoul, la commission des finances du Sénat, dirigée par le sénateur (LR) Jean-François Husson, ainsi que l'Autorité de la concurrence ont également formulé des propositions. Mais convaincre Bercy reste un défi, surtout en cette période de tensions sur les finances publiques où les ministres de l'Économie et des Finances, ainsi que des Comptes publics, sont à la recherche de réductions budgétaires à tous les niveaux.

De plus, tant pour les assureurs que pour Alain Chrétien, la création d'un nouvel acteur public de l'assurance sur le modèle de l'Agence France locale est jugée inopportune. « Créer un assureur d'État serait une mauvaise idée, car un bon risque est un risque partagé. Cela risquerait de pousser encore plus les assureurs privés à se retirer de ce marché très peu rentable, [représentant seulement 1,5 à 2 % du chiffre d'affaires total des assureurs selon l'AMF, ndlr] », alerte Alain Chrétien.

« Ce serait comme recréer la Smacl avant son rachat », prévient Eva Kaplanis, directrice du développement et de la communication chez Smacl Assurances. En effet, cette concentration des grandes collectivités dans son portefeuille a conduit à de graves difficultés

financières, nécessitant deux recapitalisations d'un total de 205 millions d'euros par son actionnaire principal, la Maif.

### **Une réponse de François Bayrou**

Au sein de l'AMF, les opinions divergent sur une solution entièrement publique. C'est pourquoi, face à cette inertie, les maires de France réclament une réunion d'urgence avec les assureurs et Bercy et appellent à « une mobilisation immédiate pour garantir la pérennité de nos services publics et protéger nos collectivités ».

Le message semble avoir été en partie entendu par le Premier ministre, François Bayrou, qui a adressé aux maires un courrier daté du 17 février. « Mesdames et Messieurs les Maires, chers collègues, » écrit-il, rappelant son expérience de maire de Pau, « je suis frappé par le nombre d'alertes remontées concernant les difficultés de nombreuses communes à trouver une assurance ». Il invite les élus à signaler à Matignon directement les refus de renouvellement de contrats d'assurance.

François Bayrou reconnaît que des travaux ont déjà été menés mais restent insuffisants : « Je sais que des travaux ont été conduits à la suite du rapport de votre collègue Alain Chrétien, maire de Vesoul, et de Jean-Yves Dagès. Des pistes d'action ont été identifiées, mais il semble qu'elles ne permettent pas toujours de traiter les difficultés à court terme. »

Le chef du Gouvernement assure vouloir s'impliquer personnellement : « J'ai d'ores et déjà demandé aux ministres concernés de trouver des solutions complémentaires. Vous pouvez compter sur moi pour traiter cette question dans les meilleurs délais. » Pour les maires, il est maintenant plus que temps de passer de la parole aux actes car il y a urgence pour les collectivités locales sans assureur.

## Libération

### Lisez quinze minutes par jour, c'est bon pour le moral

La récente opération institutionnelle «11 mars je lis» invite à une pratique quotidienne d'un quart d'heure. A raison : les livres sont des refuges, d'autant plus précieux en ces temps d'ouragan mondial.



Au quotidien, les 16-19 ans passent dix fois plus de temps sur les écrans que dans les livres selon le Centre national du livre. (Gilles Coulon/Tendance Floue)

par [Sabrina Champenois](#)

publié le 13 mars 2025 à 18h53

On serait le mot «routine», on dirait merci aux réseaux sociaux. Ils l'ont métamorphosé, rendu sexy, lui qui est a priori synonyme d'habitude, de tradition, de plan-plantitude. «Beauty routine», «morning routine», «routine du soir» «routine cheveux», «routine sport» etc : accolé à des vidéos où les gestes s'enchaînent avec une précision métronomique, il a désormais une résonance positive, véhiculant l'idée d'une prise en main de soi. Comme l'analyse le site de l'association [Les médiations philosophiques](#), «*chacun peut, s'il veut, former son propre récit de liberté structurée, où la discipline quotidienne devient alors la promesse de prospérité, de potentiel optimisé, d'un destin sculpté par soi*». Alors, à quand une «lecture routine» ?

## Santé mentale

Le 11 mars a eu lieu la quatrième édition du [«Quart d'heure de lecture national»](#) organisé par le Centre national du livre (CNL). Cette opération de sensibilisation étend à l'ensemble de la population française le «quart d'heure lecture» instauré par l'éducation nationale en 2019. Une mesure aux «effets réels», selon le CNL, du «*temps de silence apprécié par tous*» au «*sentiment d'appartenance au groupe*» en passant par «*un état d'esprit plus serein, plus apaisé et concentré*». Autant de bienfaits qui peuvent aussi profiter aux adultes. Et le CNL de se faire prescripteur : «*Alors que [la santé mentale est "grande cause nationale 2025"](#), la pratique de la lecture peut être identifiée comme un des moyens de prendre soin de sa santé mentale, tout au long de sa vie.*»

Il y a urgence. Dévoilé en 2023, le dernier [baromètre Ipsos-CNL sur le rapport des Français à la lecture](#) établit entre autres que le temps consacré à la lecture est spectaculairement inférieur à celui passé sur écran, en moyenne quarante et une minutes par jour (contre trois heures et quatorze minutes), soit quatre heures et quarante-sept minutes par semaine (contre vingt-deux heures et trente-huit minutes). Et il y a du souci à se faire pour les générations à venir : selon un autre baromètre [rendu public l'année suivante](#), cette fois axé

sur les 16-19 ans, un jeune sur trois ne lit pas du tout dans le cadre de ses loisirs. Quotidiennement, cette catégorie de la population passe dix fois plus de temps sur les écrans que dans les livres.

### **Cacophonie gouvernementale**

Alors bon, on n'est pas sûr du slogan «*Eteignez votre portable, allumez votre cerveau*» qui a accompagné l'édition 2025 du Quart d'heure. Il implique que les portables débilite, postulat de boomer passéiste qui reste à prouver. Sans compter que la campagne de com afférente s'est accompagnée du hashtag #Le11marsJeLis, destiné aux réseaux sociaux – aux portables, donc, il faudrait savoir. On a trouvé plus judicieux [les clips](#) rassembleurs et transversaux qui mettaient en scène, entre autres, [Kylian Mbappé](#), le danseur [Guillaume Diop](#), Thomas Pesquet, MC Solaar, l'humoriste Jarry, les chefs Anne-Sophie Pic et Mory Sacko...

Lire au moins un quart d'heure par jour a un côté «cinq fruits et légumes» et «10 000 pas» quotidiens. Encore une injonction, soupirent certains. On peut aussi étriller la cacophonie gouvernementale, [qui supprime le 28 février le Pass culture à destination des jeunes](#) et les enjoint à lire davantage dix jours plus tard. Et pourquoi opposer écrans et papier – aucune liseuse n'apparaît dans lesdits clips ? Toujours est-il qu'à l'heure où modeler son corps et son apparence pour afficher une vitrine rutilante est devenu l'alpha et l'omega (effet des écrans, pour le coup), la piqûre de rappel n'est pas de refus : il faut aussi entretenir, chérir l'intérieur de la machine, le muscler, le nourrir. Sans compter que les livres sont des «safe places», refuges qui nous mettent à l'abri des regards et avis des autres tout en nous transportant ailleurs. En ces temps de vortex mondial qui vire à l'ouragan, s'obliger à un quart d'heure a tout du minimum syndical.

## Le Monde

### Impacts du réchauffement : « La France n'est pas prête », met en garde le Haut Conseil pour le climat

Jean-François Soussana, le président de l'instance consultative indépendante, estime, dans un entretien au « Monde », que le plan, présenté lundi 10 mars par le gouvernement, ne propose pas assez d'adaptations de grande ampleur et que les financements restent très insuffisants.

Propos recueillis par [Audrey Garric](#)

Publié hier à 07h00, modifié hier à 10h45



Jean-François Soussana, président du Haut Conseil pour le climat depuis juin 2024, ici en juin 2023. EUROPEAN SCIENTIFIC ADVISORY BOARD ON CLIMATE CHANGE

Comment adapter la France à un réchauffement climatique pouvant atteindre 4 °C à la fin du siècle ? Lundi 10 mars, la ministre de la transition écologique, [Agnès Pannier-Runacher](#), a présenté la version finale du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc), un document de 52 mesures. Parmi elles, l'adaptation des logements au risque de fortes chaleurs ou l'amélioration de la résilience des exploitations agricoles, des infrastructures et des transports. Dans un [avis, publié jeudi 13 mars](#), le Haut Conseil pour le climat, instance consultative indépendante, évalue ce plan et formule 24 recommandations pour la réussite de celui-ci. Le président du haut conseil, Jean-François Soussana, revient sur les détails du Pnacc, déplorant que les financements annoncés soient « *très insuffisant[s]* ».

#### **Avec ce plan, la France est-elle prête à faire face aux impacts de la crise climatique ?**

Le Pnacc constitue une première étape importante, qui va dans le bon sens, mais la France n'est pas encore prête à faire face aux conséquences du changement climatique. Ce plan propose des adaptations incrémentales, c'est-à-dire des ajustements de pratiques, qui se heurtent à des limites. Or, nous avons besoin de transformations des systèmes. Il s'agirait, par exemple, de changer les systèmes de culture plutôt que les dates de semis, de développer les solutions fondées sur la nature et le retrait des activités face aux risques de submersions marines, plutôt que construire des digues. Le Pnacc n'arbitre pas assez entre ce que l'on veut protéger à tout prix et ce que l'on peut perdre. Quels bâtiments pourront, par exemple, être submergés ? Il faut y réfléchir.

Le Pnacc n'est donc pas suffisant pour protéger la population. Il faut aller nettement plus loin, d'autant que les aléas climatiques s'intensifient plus rapidement que les moyens mis en

œuvre pour limiter les impacts. L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite, et la France est très exposée : le réchauffement a atteint 2,2 °C sur les dix dernières années.

**Le Pnacc doit être doté de 590 millions d'euros en 2025, auxquels s'ajoute près de 1 milliard d'euros mobilisé par les agences de l'eau entre 2025 et 2030. Votre avis souligne la faiblesse de ce financement...**

La somme annoncée, si elle est réellement atteinte, constitue un progrès, mais reste très insuffisante. Il faudrait avoir un plan pluriannuel de financement. Actuellement, très peu de mesures font l'objet de moyens associés. Plusieurs actions dépendent du fonds vert, qui a récemment été réduit de 1,35 milliard d'euros, du fonds Barnier, qui a été augmenté mais de manière limitée (de 75 millions d'euros). Il faut aussi accroître les financements privés et mettre en place des aides publiques conditionnées à l'adaptation. Par exemple, est-ce qu'on introduit le confort d'été dans le dispositif MaPrimeRénov' ?

**Comment réformer le système assurantiel ?**

On touche d'ores et déjà les limites de [l'assurabilité pour certaines collectivités, entreprises ou citoyens](#). Il faudrait introduire une modulation des primes d'assurance en fonction des mesures d'adaptation. Par exemple, les agriculteurs qui renforcent la santé des sols pourraient bénéficier de primes plus faibles. Il faut aussi définir de nouveaux équilibres pour savoir qui doit payer face aux coûts grandissants liés au réchauffement, entre les assurances, l'Etat et les particuliers. La prévention des risques coûte beaucoup moins cher que la réparation des dommages.

**Vous notez que le Pnacc ne prend pas suffisamment en compte les vulnérabilités sociales. Que faudrait-il faire ?**

Le changement climatique augmente les risques de maladie chronique, d'accident du travail ou d'absence de personnel, ce que le Pnacc anticipe peu. Il faut réfléchir à fixer des seuils de températures maximums d'activité, pour protéger les travailleurs, comme le recommande l'Organisation internationale du travail, et comme cela a été fait en Grèce et en Espagne, et à utiliser l'indice Wet Bulb Globe Temperature [*température au thermomètre-globe mouillé*] qui considère aussi l'humidité. Le Pnacc ne prend en compte que les vagues de chaleur et non d'autres risques qui modifient aussi les conditions de travail, comme les inondations ou les incendies. Et il n'aborde que le BTP et certaines industries, alors que de nombreux métiers sont affectés, agriculture, santé, etc.. Enfin, le Pnacc ne répond pas suffisamment aux besoins des catégories vulnérables – ménages modestes, personnes âgées, handicapées, enfants –, qui n'ont pas les moyens de s'adapter au réchauffement.

**Vous appelez à donner une valeur juridique plus forte au Pnacc. Comment ?**

Aujourd'hui, le Pnacc est seulement un texte de planification. Il serait important qu'il soit inscrit dans le code de l'environnement et mis en œuvre par décrets et arrêtés. Il faudrait aussi l'inscrire dans la stratégie européenne d'adaptation au changement climatique, qui prévoit des stress tests pour certaines infrastructures ou une lutte contre la maladaptation, que l'on n'a pas retrouvés dans le Pnacc. Tous les ministères doivent s'emparer des enjeux d'adaptation. Nous appelons à une gouvernance du Pnacc sous l'égide du premier ministre

et du secrétariat général à la planification écologique pour faire les arbitrages. Enfin, la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique [le + 4 °C] doit être inscrite dans la loi.

**La ministre de la transition écologique a dit : « Face au défi d'une France à 4 °C, une seule réponse : s'adapter. » Qu'en pensez-vous ?**

C'est juste, mais, bien sûr, il y a une autre réponse qui est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de renforcer nos puits de carbone et d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Le réchauffement est inéluctable pendant les vingt prochaines années, mais, après, nous pouvons le contrôler en réduisant les émissions et les dommages climatiques.

**Comment évaluez-vous l'action et les prises de position de François Bayrou sur le climat depuis sa nomination ?**

Nous nous inquiétons d'un risque de fragilisation de l'action climatique de la France, notamment en raison de la réduction des financements. La baisse des aides pour la rénovation énergétique dans le budget 2025, par exemple, pourrait ralentir les progrès constatés sur la réduction des émissions. Il serait souhaitable que le premier ministre rende des arbitrages pour consolider l'action climatique. La reprise des conseils de planification écologique, dont le dernier date de 2023, pourrait permettre de relancer la réflexion. Nous avons sollicité un rendez-vous avec le premier ministre, que nous n'avons pas encore eu, mais nous avons rencontré son cabinet.